ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

programmes

Question écrite n° 94703

Texte de la question

M. François de Mazières interroge Mme la ministre de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche sur les actions du réseau de création et d'accompagnement pédagogiques Canopé. En effet, en tant qu'éditeur de ressources pédagogiques public, cet établissement a conclu un contrat de prestation avec le service d'auto-édition d'Amazon afin de soutenir la publication de contenus élaborés par des enseignants. À ce titre, des ateliers sont mis en place afin de les initier aux pratiques de l'auto-édition. Or cette initiative, financée par des fonds publics, concurrence directement le secteur de l'édition scolaire. De fait, il l'interroge sur cette distorsion de concurrence qui fragilise un secteur fortement mobilisé pour accompagner pédagogiquement la mise en œuvre de la réforme des programmes.

Données clés

Auteur : M. François de Mazières
Circonscription : Yvelines (1re circonscription) - Les Républicains
Type de question : Question écrite
Numéro de la question : 94703
Rubrique : Enseignement
Ministère interrogé : Éducation nationale, enseignement supérieur et recherche
Ministère attributaire : Éducation nationale

Date(s) clée(s)

Question publiée au JO le : 5 avril 2016, page 2608
Question retirée le : 20 juin 2017 (Fin de mandat)